



DECLARATION DE PRESSE
DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE SUR LE PROCESSUS
ELECTORAL EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine (UA) a suivi aujourd'hui, 24 juillet 2006, une communication de la Commission sur la préparation des élections du 30 juillet 2006, en République démocratique du Congo (RDC).

Le Conseil a noté avec satisfaction les progrès réalisés par la Commission électorale indépendante (CEI) dans la préparation des élections. Le Conseil s'est réjoui des conditions d'ensemble dans lesquelles se déroule la campagne électorale. Le Conseil a exhorté tous les acteurs politiques et la société civile à travailler ensemble en vue de parachever le processus dans le calme et la sérénité et à continuer à faire montre d'un sens élevé de responsabilité dans cette phase délicate du processus en cours en RDC.

Le Conseil s'est félicité du déploiement d'observateurs électoraux par la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et la Commission de l'UA, ainsi que par l'Afrique du Sud, la République du Congo et le Nigéria. A cet égard, le Conseil a pris note des conclusions de la réunion entre les équipes des coordinateurs de l'UA, de la SADC, de la CEEAC et de l'Afrique du Sud, tenue au Bureau de Liaison de l'UA à Kinshasa, le 18 juillet 2006, et a encouragé une coordination continue et étroite entre les observateurs concernés sous la direction d'ensemble de l'UA.

Addis Abéba, le 24 juillet 2006